



Préparation à l'examen professionnel d'avancement de grade d'Adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe

Pour l'accès à cette préparation, un **test** est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de remise à niveau) avant de suivre la **Préparation** : Tremplin Fondamentaux de la langue écrite et orale 10 jours / 60 h

| | |
|---------------------------------|---|
| Epreuves d'admissibilité | Réponse à 3 à 5 questions, à partir de documents <i>Méthodologie – Apport Français et maths – 3 devoirs – 1 examen blanc – Séances de correction</i> 36 h / 6 jours |
| Apport de connaissances | Culture territoriale 12 h / 2 jours Connaissances liées au cadre d'emplois 12 h / 2 jours Santé et sécurité au travail 12 h / 2 jours |
| Epreuves d'admission | Entretien avec le jury <i>Acquis de l'expérience - Méthodologie – Mise en situation</i> 9 h / 1,5 jours |

**L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.
L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours->**